

faux (20), au commencement de la peste, se résolut de n'abandonner point ses paroissiens, tellement qu'il attendit à Saint-Genest, jusqu'à ce que le mal fut aux quatre coins et au milieu et puis il se retira à Monioloux et là auprès on lui bâtit une petite chapelle où il disoit messe et alloit visiter et confesser les malades et leur élargir de ses biens à ceux qui en avoient affaire, et donner des consentements à qui il étoit de besoin, car peu de choses se faisoient sans son consentement et a toujours fait les lettres de santé gratis.

Messire Claude Crapone disoit messe au-dessus de la Scie de la Roue.

Les Révérends Pères Minimes de Saint-Étienne (21), se sont toujours montrés fort affectionnés et officieux à cette paroisse, partie pour raison des aumônes qu'ils ont receu d'icelle qui leur a donné presque tout le bois de leur couvent et partie par charité, et il n'a pas tenu à eux que nous

(20) Cet excellent prêtre administra la cure pendant trente-deux ans de 1614 à 1646. Il eut avec ses paroissiens au sujet de la dîme des gerbes un procès qui fut porté en Cour de Parlement. Nous possédons les pièces de ce différent, et nous nous proposons de les publier quelque jour.

(21) Les Minimes étoient établis à Saint-Etienne depuis 1610. Cf. — Si l'on veut bien nous permettre de nous citer nous-mêmes. — *Histoire du couvent des Minimes de Lyon*, Briday, 1879. L. I, c. V, p. 127.

D'après Sonyer du Lac, *les Fiefs du Forez*, publiés par M. d'Assier de Valenches (Lyon, Perrin, 1858, in-4⁰), ces religieux auraient été appelés à Saint-Etienne pour l'établissement d'un collège, mais les riches marchands se seraient opposés à son ouverture. On devait cependant y faire quelques cours, car la bibliothèque de Saint-Etienne possède plusieurs exemplaires de thèses philosophiques soutenues en séance solennelle dans le couvent.